Section régionale Ile-de-France

Echo du CE 26 février 2015

Plan stratégique 2015/2020 :

Comment « approfondir » sans faire de bilan ni tirer les conséquences (cf rapport IGAS de Pôle emploi 2015 : plus de la moitié des objectifs et indicateurs ne sont pas atteints)? Comment faire plus alors que nous sommes au taquet ?



- Piloter par les résultats :
 - Mettre en concurrence les agences
 - Manager par la performance comparée.
- S'appuyer sur la dématérialisation pour un traitement rapide de l'indemnisation.
- Tirer les « bénéfices » de la DSN (déclaration sociale nominative)
- Faciliter et simplifier la liquidation des droits.
- Externaliser l'accompagnement et le suivi des demandeurs d'emploi.
- Spécialiser le service « entreprise ».
- Accélérer la digitalisation à outrance (emploi store)
- Favoriser « l'auto-prescription ».

Bref, éloigner l'usager en bradant nos missions de Service Public.



Entrave au dialogue social:



A l'unanimité les élus ont voté la demande d'une information sur les changements induits l'automatisation systématique de mail.net implique une nouvelle organisation du travail. Le Directeur Régional refuse ce droit aux élus du personnel faisant ainsi fi du dialogue social.

De plus, le DR décide une nouvelle fois de lever la séance sans traiter les questions diverses émanant des élus!

Œuvres sociales secours et don:

Désormais en cas de refus d'un prêt ou d'un don, un agent pourra présenter une réclamation au bureau du CE et demander un nouvel examen de sa demande.

